

Image not found or type unknown



Démarche administrative- reconnaissance anticipée

Par **Rush2012**, le **18/11/2012** à **03:41**

Bonjour, rn rn Je suis actuellement enceinte. Le papa et moi venons de nous séparer, mais il souhaitais tout de même reconnaître l'enfant et qu'il porte son nom. rn Il m'affirme avoir déjà effectué la reconnaissance anticipée de paternité, mais je doute qu'il l'ait vraiment fait (nos rapports devenant un peu conflictuels...) et vu son indifférence lorsque je lui demande le récépissé de cet acte. rn Ai-je un moyen de le vérifier? rn De quels documents a-t-il eu besoin pour effectuer cette reconnaissance anticipée? rn A-t-il eu besoin de déclarer tout mon état civil? Car je ne pense pas qu'il connaisse mon lieu de naissance, ainsi que mon second prénom etc etc rn Quelles informations y a-t-il sur cet acte de reconnaissance? rn rn Merci d'avance pour votre aide.